



2016 DFA 39 - Compte administratif d'investissement et de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2016.

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier consolide les comptes administratifs de la Ville et du Département et a pour but d'examiner les résultats de la gestion 2016 au regard de l'ensemble des crédits ouverts en 2016 et de comparer la gestion 2016 à la gestion 2015.

Le rapport financier présente par ailleurs, dans le détail, le budget qui a été alloué à chaque politique publique au cours de l'année passée. Ce rapport a pour but de garantir la transparence et l'accessibilité de l'information sur les dépenses et les recettes de la collectivité, en fonctionnement et en investissement.

I. Résultats comptables

A/ Le résultat comptable de la section d'investissement

Au cours de l'exercice 2016 les dépenses et les recettes d'investissement se sont donc exécutées de la manière suivante :

Mandats	2 547 242 211,17 €
Titres de recettes.....	2 264 060 448,39 €
Déficit de l'exercice 2016	-283 181 762,78 €

L'excédent cumulé à la clôture de l'exercice 2016 se présente donc comme suit :

Résultat au 31 décembre 2015 (excédent).....	186 649 122,93 €
Déficit propre à l'exercice 2016.....	-283 181 762,78 €
Reprise du résultat du SIPS	-224 436,86 €

Résultat cumulé au 31/12/2016 (déficit)-96 757 076,71 €

Ce déficit fera l'objet, après le vote par votre assemblée du compte administratif et de l'affectation du résultat, d'une reprise au budget supplémentaire de l'exercice 2017.

Au final, le déficit de la section d'investissement, d'un montant de 96 757 076,71€ et les restes à réaliser, d'un montant de 31 029 204,62 € constituent un besoin de financement de 127 786 281,33 €

C'est pourquoi, après constatation de l'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement au résultat du compte, il sera proposé d'enregistrer un crédit de 127 786 281,33€ à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de ladite section.

B/ Le résultat comptable de la section de fonctionnement

Au cours de l'exercice 2016, les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont exécutées de la manière suivante :

Mandats5 536 587 866,86 €

Titres de recettes.....5 747 625 363,54 €

Excédent de l'exercice 2016.....211 037 496,68 €

Le résultat reporté de l'exercice 2015 (après affectation à la section d'investissement) s'élevait à 60 363 782,96€ Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2016 se présente donc comme suit :

Résultat reporté de 2015.....60 363 782,96 €

Résultat propre de l'exercice 2016 (excédent).....211 037 496,68 €

Intégration du résultat du SIPS.....224 436,86 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2016 (excédent de recettes).....271 625 716,50 €

Il s'agit d'un résultat brut pour lequel il convient de décider d'une affectation. Je vous propose donc de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (127 786 281,33 €).

Après affectation à la section d'investissement, l'excédent d'un montant de 143 839 435,17 M€ est reporté en recettes de la section de fonctionnement (compte R002).

II. Exécution des dépenses et des recettes des sections d'investissement et de fonctionnement

Concernant l'exécution de la section d'investissement :

- les recettes réelles ont été recouvrées à hauteur de 87 % (98 % après intégration des produits de cession des immobilisations constatés en fonctionnement, soit 167 831 931,88€) ;
- le taux de consommation des crédits réels atteint 87% des crédits ouverts ;
- sur les opérations d'ordre (chapitres 040 et 041), les titres émis s'élèvent à 870,80M€ et les mandatements à 795,83M€;
- le résultat brut de l'exercice 2016 – incluant opérations réelles et les opérations d'ordre des chapitres 040 et 041 – est un déficit de -283,18M€

Concernant l'exécution de la section de fonctionnement :

- les recettes réelles (hors opérations d'ordre, cessions et résultat antérieur) ont été recouvrées à hauteur de 98 % ;
- le taux de consommation des crédits (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement) atteint 96 % des crédits ouverts ;
- sur les opérations d'ordre (chapitre 042), les titres émis s'élèvent à 419,75 M€ et les mandatements à 494,71M€;
- le résultat brut de l'exercice 2016 – incluant opérations réelles et d'ordre se solde par un excédent de 211,04M€

Le rapport financier consolide les comptes administratifs de la Ville et du Département et a pour but d'examiner les résultats de la gestion 2016 au regard de l'ensemble des crédits ouverts en 2016 et de comparer la gestion 2016 à la gestion 2015.

III. Opérations d'ordre non budgétaires effectuées par le comptable public et corrigeant la balance au 31 décembre 2016

Les comptes mentionnés ci-dessous ont été mouvementés par opération d'ordre non budgétaire :

Compte 1021 : Débit 14 210 240,73 € et Crédit 2 206 481,95 € et il s'agit principalement :

- de la régularisation du solde de l'avance OPAC-PARIS HABITAT pour 12 218 087,67 € (en débit) ;
- du boni de liquidation de l'Atelier des Beaux-Arts pour 1 640 641,56 € (en débit) et 2 206 481,95 € (en crédit) ;
- de l'intégration de l'actif et du passif du SIPS pour 311 200,10 € (en crédit).

Compte 1068 : Débit 70 386 775,69 € et Crédit 99 745 088,45 € et il s'agit principalement :

- de la régularisation des comptes 21531 et 21532 à transférer vers les comptes 21538 et 2158 pour 50 559 009,99 € (en débit) et 50 517 388,99 € (en crédit) ;
- de la régularisation comptable des subventions transférables versées entre 2013 et 2014 pour 40 640 239,80 € (en crédit) ;
- de la régularisation de la provision pour dépréciation des titres de participation de la SEMAVIP pour 15 511 870 € (en débit) et de la Parisienne de Photographie pour 847 684 € (en débit) ;

- de la régularisation des travaux d'office relatifs à l'insalubrité pour 2 937 731,27 €(en débit) et 440 904,17 €(en crédit) ;
- de l'intégration des biens des équipements sportifs sur l'île de Puteaux pour 8 146 555,49 €(en crédit) ;

Compte 110 : Crédit 224 436,86 €et il s'agit du résultat du SIPS transféré dans le budget de la Ville.

Les mouvements retracés dans les opérations d'ordre non budgétaires sont sans impact sur l'exécution de l'exercice 2016.

Tels sont les commentaires qu'appelle de ma part le compte administratif d'investissement et de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2016.

Vous trouverez en annexe les résultats par chapitre de vote ainsi qu'une présentation croisée par fonction.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil municipal